

Bientôt des points d'apports volontaires (PAV) pour les biodéchets dans le village

Deux intervenants du Sitcom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) du Val de Saône, Christian Bresson, chargé de la mise en place de la collecte des biodéchets dans les territoires et Anthony Mattmann, agent de liaison entre les communes, ont animé en salle des fêtes une réunion d'information sur le tri des biodéchets. Expérimentée depuis 5 ans dans 7 communes, la collecte des biodéchets a révélé des résultats très encourageants. Fort de cette expérience, le Syndicat a choisi de déployer cette collecte à l'ensemble de son territoire.

Christian Bresson a présenté aux futurs utilisateurs un projet expérimental qui au moyen d'une action citoyenne simple, vient en complément du compostage habituel. Il a expliqué qu'elle se traduit par une collecte de déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables, récupérés dans des bacs spécifiques, pour être ensuite valorisés en circuit court et local.

Un système simple

Gratuite, l'expérience, prévue sur 2 ans, est basée sur le volontariat. Les utilisateurs présents lors de la réunion ont reçu des sacs biodégradables où peuvent être déposés tous types de déchets ménagers valorisables : épluchures, petits os, restes de repas, filtres à café, papier absorbant, fleurs fanées, copeaux de bois, coquillages... Entreposés dans un « bioseau » aéré, ces sacs seront déposés, dès que nécessaire pour éviter la dégradation des déchets, dans des points d'apports volontaires, les « biotivores ». Environ une dizaine de ces bacs de collecte, plus petits que les containers à verre, seront répartis dans le village en des points d'accès facile et ouverts par un badge remis à chaque usager. Une collecte hebdomadaire des biotivores sera organisée et leurs contenus valorisés en unité de méthanisation.

Une ressource pour notre territoire

La participation à cette action citoyenne n'apporte pas de retour pour les usagers, sinon la satisfaction de participer à une élimination durable des déchets et de baisser leurs coûts a souligné l'animateur. Une tonne de biodéchets incinérés avec les ordures ménagères coûte 287 €. Si elle est valorisée, demain, elle ne coûtera plus que 147 € et permettra d'espérer une baisse significative du prix du traitement. Lors de la réunion, 22 bioseaux ont été remis et 28 usagers avaient réservé le matériel à récupérer en mairie. Un départ en douceur pour un projet qui devrait être opérationnel courant décembre 2021.